

LE CHO

ORGANE

S'ÉDIFIER
ET SE
SOUTENIR
RÉCIPROQUEMENT.

DE L'UNION ST. JOSEPH

DE ST. HYACINTHE.

RÉDIGÉ EN COLLABORATION.

Vol. 1

St-Hyacinthe, 2 Avril 1891

No. 2

MARCHANDISES
DU PRINTEMPS.

—A bon marché—

DES CHAUSSURES

élégantes et durables

Au Magasin populaire de

L. Y. LUSSIER & C^{IE}

122 Rue Cascades

ST-HYACINTHE, P.Q.

C'est là que vous trouverez le meilleur assortiment.

PAGNUELLO & FRÈRE

Groceries de Familles

EN GROS ET DETAIL.

Rue Cascades, St-Hyacinthe.

PAQUETTE & GODBOUT

MANUFACTURIERS DE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, etc.

—COIN DES RUES—

Williams et St-Casimir, — **SAINT-HYACINTHE.**

Nous achetons et vendons toutes espèces de bois bruts et préparés aux conditions les plus avantageuses.

Déroulage et tournage exécutés sous le plus court délai.

Où n'emploie que du bois de première qualité.

DENIS & DUROCHER

Marchand de

GRAINS, FLEUR, LARD, GRAISSE, LARD, ETC.

Rue Cascades, porte voisine de A. Blondin.

Spécialité : FLEUR PRÉPARÉE ET FLEURS FORTES.

H. N. BERNIER

P
U
B
L
I
C
I
T
É

Poscur d'appareils de Chauffage, d'Eclairage, de Bains, etc.

Cabinets d'alsancé, Eviers (Sinks) etc., etc.
D'après les systèmes les plus perfectionnés.

TOUJOURS EN MAINS :

TUYAUX EN GRÈS.

128, Rue Cascadés

SAINT-HYACINTHE.

CONDITIONS

Le prix d'abonnement à l'« Echo » est de \$1.00 par année, payable d'avance.

Nous accordons des abonnements de faveur aux Sociétés sœurs qui nous feront parvenir les noms d'au moins vingt-cinq sociétaires avec le montant de 75 cents pour chacun. Pour jouir de ce privilège, il faut absolument faire partie d'une association catholique de prévoyance.

Comme nous l'avons annoncé dans le prospectus, les personnes qui n'ont pas l'intention de recevoir le journal sont priées de renvoyer le présent numéro avec l'indication « Refusé. » A défaut du renvoi dans le cours de la semaine, nous les porterons sur nos listes comme abonnés et réclamerons en conséquence.

Pour toutes communications, s'adresser à
J. A. CADOTTE.

AUX MEMBRES de l'Union St-Joseph

—ET DES—

SOCIÉTÉS SŒURS.

Nous avons adressé le prospectus à tous nos confrères de l'Union St-Joseph, comptant sur l'encouragement de chacun d'eux.

Pour l'économie et le perfectionnement de son administration, l'« Union St-Joseph » a cru devoir provoquer la création d'un journal qui fût l'« Echo » de sa direction. Pour l'édification des membres en général, la « Société de publication » met à leur disposition un « Echo » des rapports et des règlements qui les concernent et qu'ils ne pourraient plus obtenir ailleurs ni autrement ; toutes deux ne réclament aucun sa-

crifice de la part des sociétaires, l'Union St-Joseph pour réaliser l'économie et obtenir la perfection ; la Société de publication, pour la réussite de son entreprise.

En effet, par la modicité de nos prix, étant donné la quantité et la qualité des matières, nous fournissons aux souscripteurs plus que la valeur de leur souscription. De plus, si la « Société » reçoit l'encouragement que mérite le désintéressement de ses actionnaires, nous sommes en mesure de promettre, dès aujourd'hui, une augmentation notable dans la quantité des matières.

Que tous se mettent donc à l'œuvre : que chacun souscrive d'abord comme abonné et répande ensuite le journal, en sollicitant des abonnements parmi ceux qui ne font pas partie de l'Union St-Joseph. Nous avons tout à y gagner, l'« Union » surtout, c'est-à-dire les sociétaires collectivement bénéficieront des avantages procurés aux sociétaires *individuellement*.

Nous espérons que les nombreuses sociétés de secours mutuel auxquelles nous nous sommes adressés prendront en considération les conditions de faveur que nous leur faisons. En outre de la réduction annoncée, par groupes de vingt-cinq membres, sur le prix d'abonnement fait à nos confrères eux-mêmes, nous nous efforcerons de mériter leur intérêt en se mettant constamment à leur disposition.

L'« Echo » ouvrira ses colonnes aux associations, non-seulement pour l'insertion de leurs rapports semi-annuels, mais encore pour toutes les suggestions etc. dont elles réclameront la publicité. Nous les prions dès aujourd'hui de vouloir bien nous faire tenir une copie de leurs Règlements, avec détails sur le nombre des membres actifs, des malades payés durant l'année, des décès etc. ; enfin, toutes les informations pouvant servir à l'établissement des statistiques.

Pour l'information de ceux qui, ayant déjà reçu quelques prospectus, consentent à propager le journal, nous sommes en mesure de fournir le premier numéro à leurs abonnés qui ne l'auraient pas reçu.

Il importe beaucoup de s'abonner au plus tôt, à cause de certaines reproductions de longue haieine dont la publication est déjà commencée.

L'ADMINISTRATION.



Comité de Régie

DIMANCHE, 15 MARS 1891.

Présidence de B. O. Béland, Ecr., Président.
Présents : MM. H. Langelier, E. Clapin, P. Fiset, E. Boudreau, E. Brodeur, F Lajoie, D. Dumaine, A. Bernier, J. A. Casavant et J. A. Cadotte.

Applications pour bénéfices de MM.

M. Lamoureux, 2 mars. Elz. Joncas, 3 mars.
J.-Bte Morin, 9 mars. F.X. Burque, 10 mars.

Résolu de payer : aux malades :	\$72.00
Décès d'épouse	25.00
Insignes	75.00
Impressions	3.00
Examens d'aspirants	28.00

\$203.00

Demande d'admission et certificats requis pour M. Wilfrid Dumaine, cordonnier, 20 ans, St-Hyacinthe. Admis.

Après délibération, il est ensuite résolu de provoquer une réunion des délégués de toutes les sociétés de secours mutuel, sociétés d'artisans, cercles catholiques, à St-Hyacinthe, lors de la célébration de notre fête patronale. Le comité s'occupe ensuite à organiser la réception de ces délégués, le programme de la fête et de la convention, le choix des conférenciers et le sujet des conférences. Et le secrétaire-trésorier reçoit instruction d'en faire les notifications nécessaires et de prier les associations qui désirent se faire représenter de vouloir bien offrir à la convention, tous les détails, suggestions etc. qu'elles croiront de nature à aider la convention.

Et le comité s'ajourne à dimanche le 29 mars courant.

Achetez vos poêles de cuisine chez L. G. Bédard.

Achetez vos charrues chez L. G. Bédard.

Achetez vos moulins à faucher, moissonneuses et semeuses chez L. G. Bédard, rue St-François, St-Hyacinthe.

RAPPORT DES SOCIÉTÉS

UNION ST-JOSEPH DE SOREL

J. O. Dauphinais, Ecr., réélu Président.

RECETTES

Contributions.....	\$ 330.10
Divers et intérêts.....	333.12

DÉPENSES

277 semaines maladies à \$2.00.....	\$ 554.00
Divers.....	131.84
Surplus.....	467.38

\$1153.22	\$1153.22
-----------	-----------

Actif

Valeur réelle de la Société.... \$3001.19.

Trente nouveaux membres ont été admis durant l'année. La Société est à refondre ses règlements. Le nombre total de ses membres est d'à peu près 300.

Congrégation St-Michel de Sorel

J. T. Hurteau, Ecr., réélu Président.

RECETTES

Contributions.....	\$1351.35
" diverses....	481.95
Intérêts perçus.....	281.01
Droit d'entrée.....	172.15

DÉPENSES

276½ semaines maladie à \$3.00.	\$ 829.50
Payé à veuves.....	278.40
Administration et divers.....	394.25
Dû par la Congrégation.....	97.80
Surplus.....	756.51

\$2256.46	\$2256.46
-----------	-----------

Valeur réelle de la Congrégation :

Argent prêté.....	\$5710.55
Propriété foncière.....	2000.00

\$7710.55

Cette association compte au-delà de 400 membres. Conduite par ses officiers avec ordre et économie et choyée par les citoyens de la localité elle a marché rapidement et sûrement dans la voie de la prospérité.

CONSEILS AUX OUVRIERS

I.—DISSIPATION—INCONDUITE

ÉCARTS RIDICULES ET ODIEUX OU ELLES ENTRAINENT.

On ne saurait croire à combien de jeunes gens cette sottise capitulation de conscience fait illusion. La dissipation les subjugue ; elle devient plus forte qu'eux ; elle continue de les entraîner lors même qu'elle a cessé de leur plaire.

Voyez ces ouvriers qui, pendant plusieurs jours de suite, ont abandonné l'atelier pour la taverne. Demandez-leur quel plaisir leur a procuré cette débauche. Le premier jour ils y ont trouvé un peu d'amusement peut-être ; misérable amusement sans doute ; mais enfin, tel qu'il était, ils en ont joui. Le lendemain, la tête fatiguée et appesantie, les voilà incapables de quoi que ce soit, même de trouver du plaisir à quelque chose ; ils s'assoient autour d'une table ; ils se regardent mutuellement : voilà tout l'agrément qu'ils peuvent goûter. Quel délice !..... et de temps en temps ils portent leur verre à leurs lèvres, moins parce qu'ils éprouvent quelque jouissance à boire, que parce qu'ils cherchent à se procurer une sensation qui rompe la monotonie de cette éternelle séance. Cependant, le vin a produit son effet, et la tête s'alourdit de plus en plus. De quoi le jour suivant est-on capable ? On ne peut travailler, donc il faut boire encore ? le tout sans le moindre plaisir. Heureusement la bourse s'épuise et quant au crédit, il est à sec depuis longtemps. On retourne donc au travail. On a perdu quatre ou cinq jours. Qu'a-t-on eu en compensation ? De l'ennui, du dégoût, et quelques progrès dans une habitude funeste, qui prend toujours plus d'empire à mesure qu'on lui cède.

Quelquefois cette ivresse prolongée finit par engendrer une sorte de fureur brutale. Ce n'est plus assez de boire, on veut se battre : oui, il faut qu'on se batte ; les nerfs sont surexcités, on sent un besoin dévorant d'émotions fortes, qui ne peut se satisfaire autrement. On n'a de haine contre personne, de colère contre personne ; n'importe, on se battra. On sort du cabaret où l'on s'était réuni ; sur la route du cabaret voisin on aperçoit des gens qu'on ne connaît pas, c'est à eux qu'on s'a-

dressé. "Voulez-vous vous battre ?" Cette proposition est belle et raisonnable ! Ceux-ci, qui sont dans le même état et que les mêmes désirs agitent, acceptent avec joie : combat acharné, cris, contusions, morsures. N'envoyez point chercher la garde : ces gens-là, ne songent qu'à passer leur ivresse ; ils ne se veulent aucun mal, et s'ils s'en font, c'est sans malice. Voyez, ils en ont déjà assez, les voilà qui se séparent ; l'un ne peut plus marcher qu'en boitant, l'autre a les yeux enfoncés dans la tête, un troisième retient avec sa main le bout de son oreille déchirée ; et comme ils se sont attaqués sans motif, ils se séparent sans rancune, quelquefois même fort bons amis. Qui sait ? Avant de rentrer, ils vont peut-être boire encore tous ensemble, ceux du moins qui ont l'usage de leurs membres. Puis on retourne à la maison, où l'on s'étonne de n'être pas accueilli avec un visage riant, et l'on se plaint de n'avoir pas une femme d'un meilleur caractère, qui prenne les hommes et les choses pour ce qu'il sont.

L'INCONDUITE ABRUIT L'ESPRIT ET DÉPRAVE LE CŒUR

Je ne parle pas des pièges affreux que la débauche tend à la jeunesse ; je tire le voile sur les excès qui naissent de l'inconduite et qui perpétuent ; qui peuvent causer la perte de la santé, une vieillesse précoce, des infirmités prématurées ; qui peuvent même conduire d'égaré à égaré, en égarement jusqu'à l'oubli, des descriptions de l'honneur et jusqu'à une rupture ouverte avec les lois. De tels détails seraient aussi inutiles que pénibles. Je ne m'adresse point aux hommes chez qui la dissipation engendre la dépravation. Qu'aurais-je à leur dire ? Je m'adresse à ces ouvriers, malheureusement trop nombreux, à qui des habitudes d'intempérance et l'interruption fréquente du travail empêchent toute possibilité d'améliorer leur sort.

Ce que je vais dire les étonnera peut-être, mais n'en est pas moins d'une incontestable vérité : c'est que l'inconduite trouve son plus terrible châtement en elle-même.

En effet, elle endort la conscience et finit par étouffer jusqu'à ses plus secrets murmures. L'homme alors cesse d'être capable de bons sentiments, de bonnes pensées. Les résolutions généreuses, si l'on est encore en état, je ne dis pas de les former, c'est impossible, mais de les accepter, ne durent qu'un jour ; que dis-je, jour ? quelques heures à peine. On travail-

sans
par fe
cupat
damm
être r
rante
nemi
dedar
Ce
où l'o
damm
gens
verbe
sembl
des v
ces re
au vi
rit à
inflig
coule
ment
sa fer
tant
maisc
Mets
mand
j'ai b
mond
Ain
la sou
mérit
ne vi
de br
mie r
cès, l
quand
sère,
gne,
repa
pital
mort,
Me
et vo
voir s
gnées
s'étou
cent
exem
leur c
nérat
enfin
honor
mode
rent

sans goût, uniquement par nécessité et comme par force. Le loisir est devenu un fardeau, l'occupation est un supplice. On se trouve condamné à une position à laquelle on n'aurait pu être réduit par la haine ingénieuse et persévérante du plus cruel ennemi. Mais est-il un ennemi aussi dangereux que celui qu'on porte au dedans de soi ?

Ce qui est encore pire, c'est que du moment où l'on s'abandonne à l'inconduite, on se condamne à avoir uniquement pour société des gens que le même penchant domine. Le proverbe n'est que trop vrai : *Qui se ressemble s'assemble*. On ne voit plus, tranchons le mot, que des vauriens, et on les voit souvent. C'est dans ces réunions que l'on s'encourage mutuellement au vice. Là, on se vante de ses excès ; là, on rit à qui mieux mieux des tourments que l'on inflige à sa famille et des larmes que l'on fait couler ; là, on raconte, au milieu d'applaudissements frénétiques, comment on a réali-é avec sa femme dans son ménage ce dialogue qui fait tant rire au théâtre, et qui fait tant pleurer à la maison : " J'ai quatre enfants sur les bras.— Mets-les à terre,—Toute la journée ils me demandent du pain.—Donne-leur le fouet. Quand j'ai bien bu et bien mangé, je veux que tout le monde soit saoul dans ma maison. "

Ainsi l'inconduite déprave le cœur ; elle tarit la source des doux et purs sentiments. On ne mérite plus d'être aimé, on n'aime plus. On ne vit plus d'une vie d'homme, mais d'une vie de brute. En un mot, l'inconduite est l'ennemie mortelle de l'ouvrier ; elle lui rend le succès, le bien-être, le bonheur impossibles : enfin, quand ses forces diminuent, elle le livre à la misère, qui devenue à jamais sa hideuse compagne, le traîne chaque jour dans les plus abjects repaires, et le jette, malade, sur un grabat d'hôpital ; vieux, dans les cabanons d'un aspicce ; mort, sous le scalpel d'un carabin.

Mes lecteurs frémissent : je n'ai pas tout dit ; et voici qui est plus horrible encore. Lasse de voir ses efforts impuissants et ses larmes dédaignées, l'épouse, dans son désespoir, cherche à s'étourdir ; elle imite le mari. Les enfants sucent avec le lait le poison de tous les mauvais exemples ; leur avenir se perd ; la moralité leur devient pour ainsi dire impossible ; de génération en génération le mal s'aggrave ; et enfin, ces familles d'ouvriers, autrefois pures et honorées, ces familles riches dans leur position modeste et nobles dans leur obscurité, dégènerent en tribus de parias, qui se transmettront

de père en fils, de mère en fille, l'héritage de l'abjection et de la misère.

Voilà ce que l'inconduite a produit.

IL N'EST JAMAIS TROP TÔT POUR COMMENCER
À SE BIEN CONDUIRE.

Hâtons-nous de rassurer ceux en qui le tableau que je viens de tracer a dû faire naître le remords en même temps que l'épouvante. Quelque invétérée que soit la plaie que l'inconduite leur a faite, cette plaie n'est jamais sans remède, s'ils veulent résolument guérir. L'homme a toujours en lui-même assez de force pour s'arracher au désordre. Il ne faut jamais dire : " Il est trop tard. " comme il ne faut jamais dire : " Il est trop tôt. "

Non, il n'est jamais trop tôt pour entrer dans la bonne voie ; il n'est jamais trop tard pour sortir de la mauvaise. Que l'un n'allègue donc pas son extrême jeunesse, l'autre son âge avancé, pour retarder l'instant où il se mettra tout entier sous la loi du devoir.

Plus tôt on prend les bonnes habitudes, plus les racines qu'elles poussent sont profondes ; plus tôt on s'accoutume à soumettre la passion à l'autorité de la raison, plus la raison affermit son empire. O vous qui lisez ces lignes que j'écris d'une main tremblante d'émotion, au nom du ciel ne dites donc pas : " Je suis trop jeune ; je ne veux pas me captiver sitôt. " Eh quoi ! vous abandonneriez à votre ennemi vos plus belles années ! " La jeunesse n'est pas l'âge de la raison. " Non, ce n'est pas l'âge de la raison froide, mais c'est l'âge des généreuses résolutions, des nobles dévouements. " La jeunesse est l'âge des plaisirs. " Oui, mais de quels plaisirs ? Reconnaissez ceux qui sont faux, appréciez ceux qui sont vrais. Jouir du calme délicieux de la conscience, rendre heureux ceux qui vous aiment et leur donner la joie d'être fiers de vous, c'est là le plaisir véritable..... Du plaisir..... ô jeune-homme, c'est là ce qu'il te faut?..... Eh bien, après avoir travaillé avec courage pendant toute la semaine, ne réserve rien de ton salaire, et va le porter tout entier à ta bonne vieille mère qui s'est donné tant de mal pour toi. Vois comme elle te sourit ; vois cette larme qui tremble au bord de sa paupière. Tu voulais du plaisir : en voilà encore plus pour toi. Goûte dans toute sa douceur le plaisir de bien faire, c'est le seul dont on ne se lasse jamais. Par lui et pour lui on ne se ressent ni de la débilité de l'enfance, ni de la lassitude de la

vieillesse ; il entretient dans le cœur une jeunesse éternelle.

IL N'EST JAMAIS TROP TARD POUR RENONCER
AUX HABITUDES VICIEUSES.

“ Oui, j'en conviens, dit un autre ouvrier, mais c'est en gémissant, je n'ai pas pu, je n'ai pas su : ma jeunesse s'est perdue dans une dissipation perpétuelle ; et maintenant, à mon âge, puis-je penser à me corriger ? Il n'est plus temps.” O vous, qui que vous soyez, qui tenez ce langage pour justifier votre persistance dans le désordre, ne prononcez pas cet arrêt contre vous-même. Essayez, vous pouvez réussir. Quand vous ne soustrairiez à l'empire des mauvaises habitudes que quelques années de votre vie ou même que quelques mois, n'en serez-vous pas dignement récompensé par l'estime du public, par le respect des jeunes gens, par la satisfaction de la conscience ? Vous aurez connu bien tard cette volupté sainte, mais enfin vous ne mourrez pas sans l'avoir connue. Votre journée aura été orageuse et sombre, au moins votre soir aura été pur. Écoutez donc la raison ; obéissez à sa voix, puisque vous la comprenez. Ne dites point : “ Ce n'est pas la peine.” Parce que vous avez mal fait, est-ce un motif pour faire mal encore ? Ne dites point : “ L'habitude est trop forte.” La volonté d'un homme triomphe de tout. Ne dites point : “ Je suis trop vieux.” C'est précisément parce que vous êtes vieux que vous n'avez pas une minute à perdre ; c'est parce que vous êtes vieux qu'il faut vous hâter de faire cesser cette choquante dissonance entre votre conduite et votre âge, cette alliance monstrueuse entre deux choses qui devraient être incompatibles : le mépris et des cheveux blancs.

(A continuer.)

NOUS croyons utile de donner une explication au sujet de l'article sur la tempérance qui a paru à la fin de notre premier numéro.

Les sociétés de tempérance dont il est question, sont des sociétés protestantes établies en Angleterre et aux États-Unis avec prestation de serment et cérémonial plus ou moins ridicule. On comprend que ces associations n'ayant pas la sève religieuse et l'assistance divine pour appui, et laissant l'homme à ses pro-

pres forces, ne produisent aucun résultat appréciable.

Tout autres et bien différentes sont nos associations catholiques de tempérance, établies, encouragées et bénies par le Souverain Pontife et les Evêques d'Angleterre, des États-Unis et du Canada. Elles ont pour elles la sanction et les bénédictions de la Sainte-Eglise, qui les considère comme son œuvre propre ; et ceux qui les patronisent et s'y enrôlent, sont fermement convaincus que si la grâce d'en haut ne leur vient en aide pour fortifier leur faiblesse, ils n'avanceront à rien, et ne produiront rien d'efficace.

LE RECENSEMENT

Les énumérateurs entreront en fonctions lundi, le 6 avril courant, par toute la Puissance.

L'importance des résultats à espérer d'un recensement dépend surtout des renseignements fournis aux officiers : Car enfin supposons que le système adopté soit le plus judicieux, et le personnel administratif le plus intelligent, le plus dévoué et le mieux préparé ; si la coopération du public ne leur fournit des réponses certaines suivant le mode en usage, les opérations du recensement resteront incomplètes et d'une utilité douteuse. Pourquoi un recensement ? Les remarques préliminaires du Manuel donnant les instructions aux officiers en indiquent la raison comme suit :

“ Le but d'un recensement est de s'assurer aussi exactement que possible, du chiffre de la population et des ressources d'un pays, et par là, donner une juste idée de sa position relative parmi les nations fournissant ainsi à ses législateurs des renseignements sur lesquels ils peuvent se baser avec exactitude pour légiférer.

“ Le recensement n'a pas pour objet l'imposition des taxes, comme, malheureusement, bien des personnes se l'imaginent. Il est fait simplement pour des fins d'administration : les résultats qu'il fournit ainsi que les résultats de toute recherche

statistique, sont directement liés à la science administrative, qui présuppose une connaissance générale des besoins et des moyens, des défauts et des avantages du pays recensé, présentés numériquement.

“ Tel étant le but d'un recensement et des statistiques, il s'ensuit qu'il est du devoir et de l'intérêt de chaque citoyen d'y prêter son appui, afin d'obtenir un exposé honnête et exact des faits.

“ Quelques personnes s'imaginent que les tableaux du recensement peuvent, soit leur servir comme d'annonces, soit préjudicier à leurs intérêts, suivant le cas. Cependant, ces tableaux ne sont jamais vus que par les officiers chargés de faire et de résumer le recensement, lesquels, outre qu'ils sont tenus par leur serment d'officier de ne divulguer aucun renseignement concernant les individus, n'ont nul souci de s'arrêter aux renseignements personnels que ces tableaux contiennent.

“ On prend les noms, dans le recensement, comme une garantie de l'exactitude des données fournies et afin de permettre le contrôle des renseignements inscrits.”

Le devoir des énumérateurs est de convaincre ceux qui témoigneraient quelques craintes, qu'aucun renseignement ne peut les compromettre en quoi que ce soit ni affecter leur position en affaires. Agissant sous serment, ils sont tenus de garder le plus profond secret sur les détails obtenus : ils n'en peuvent communiquer la substance qu'aux commissaires de leur propre district, qui eux aussi agissent sous serment, et à qui il est défendu de rien communiquer à qui que ce soit sous aucun prétextes.

Blasphémateur puni

Il y a quelques semaines le Révd. Père Lacasse, O. M. I., de Montréal, prêchait une retraite aux Canadiens de New-Haven, Conn., E. U. Dans un de ses sermons, le Révd. Père invita claleureusement ses auditeurs à user de leur influen-

ce auprès de leurs connaissances qui avaient le malheur de négliger leurs devoirs religieux, pour les amener à se convertir sincèrement.

Pour secondar les vœux de leur missionnaire, les fidèles retraitants réussirent à en ramener plusieurs dans la bonne voie. Mais, parmi les récalcitrants, se trouva un nommé Louis Lemay, demeurant No 101 rue James.

Des amis l'engagèrent à se rendre à l'église : il répondit par un refus formel : r... doyant même ceux qui le pressaient, il finit par leur dire qu'ils feraient mieux de s'en aller. Les braves gens se retirèrent ; mais désireux de tenter un suprême effort, ils reviennent auprès de leur ami qu'ils trouvent dans une auberge. Le prenant à part, ils le conjurent de réformer sa conduite.

Lemay devenant alors furieux, commence à jurer et à blasphémer de la manière la plus horrible.

On cherche à le calmer, mais inutilement : il blasphème contre Dieu et contre l'Église qu'il voue au feu éternel ; contre le Pape, les Évêques, qu'il injurie d'une façon infernale. Enfin, au paroxisme de la fureur : “ Qu'ils aillent tous au... t-il s'écrier. Mais c'en était trop : ne lui donna pas le temps d'achever, reste muet et la stupeur est pe... sa figure. On l'interroge, pas de... La terreur s'empare des assist... pendant qu'il reste cloué sur... court chercher un médecin qu... sitôt.

Après examen, l'homme... le malheureux vient d'être... ralyisie. Voilà, à n'en pas... emple terrible de la justi... les blasphémateurs.—Le

Assortiment comp... sine, poêles doubles... meuses, moulins à f... chez L. G. Bédard... Hyacinthe.

et de poêles de cui... charrues, cribles, se... acher, moissonneuses... rue St-François, St-

le Part dit que... frappé de pa... douter, un ex... ce divine contre... Pionnier.

de... va... Dieu... r : il... ate sur... réponse... ants ;... place, on... i arrive aus...

QUELLE EGLISE EST L'EGLISE DE JESUS-CHRIST ?

Une des principales différences qui séparent les sectes protestantes de l'Eglise catholique est celle qui se rapporte à la question de la véritable Eglise. Si cette différence était écartée, les autres difficultés s'aplaniraient bientôt. Les confessions de presque toutes les sectes protestantes s'accordent pour dire que l'Eglise *catholique* est la véritable Eglise, de sorte qu'au premier aspect il paraîtrait qu'aucune différence n'existe à cet égard ; mais, dès que l'on cherche à découvrir le sens qu'elles attachent à cette déclaration, on ne tarde malheureusement pas à se convaincre que l'unité n'existe que dans les mots, tandis que l'opposition la plus complète règne dans la chose. En effet, chacune des sectes protestantes regarde *son Eglise* comme l'Eglise de Jésus-Christ, et par conséquent comme la véritable, et, conformément à l'usage constant de tous les hérétiques, elle lui donne la dénomination de *catholique* ou universelle, tandis que celle qui, par l'usage généralement adopté, se désignait seule par ce nom de catholique, était traitée par eux d'Eglise papale, de prostituée de Babylone, et que ses adhérents étaient appelés papistes. La question est donc réellement de savoir *quelle Eglise est l'Eglise de Jésus-Christ ?* C'est la réponse à cette question qui doit servir à apprécier les différences qui séparent les opinions des sectes protestantes des doctrines de l'Eglise catholique. Or, pour faire cette réponse, il faut d'abord examiner les trois questions suivantes :

- a) Quels sont les signes d'après lesquels on peut distinguer l'Eglise fondée par Jésus-Christ de celles qui sont l'ouvrage des hommes ?
- b) Le protestantisme offre-t-il ces signes ?
- c) L'Eglise catholique offre-t-elle les signes de la véritable Eglise ?

Quels sont les signes de la véritable Eglise ?

Doctrines des protestants.—Appréciation.

Les livres symboliques des protestants, tant luthériens que réformés, disent que les signes de la véritable Eglise sont la prédication de la pure parole de Dieu et la légitime administration des sacrements. Plusieurs y ajoutent encore la bonne observation de la discipline de l'Eglise. Or, que dans l'Eglise de Jésus-Christ l'Evangile est prêché purement, sans aucune ad-

dition humaine, et que les sacrements y sont administrés légitimement, c'est ce qui ne saurait être l'objet d'un doute ; mais ce ne sont pas là les *signes* de la véritable Eglise, ce sont ses *qualités*. Des signes doivent être des marques distinctives, plus connues et plus faciles à découvrir que la chose qu'ils servent à faire reconnaître. Au lieu de cela, les qualités de l'Eglise que les protestants donnent comme en étant les signes, sont plus difficiles à découvrir que l'Eglise elle-même. En effet chaque secte se vante que chez elle seule la parole de Dieu se prêche dans toute sa pureté et que les sacrements sont légitimement administrés. Or toutes ne peuvent avoir raison, puisqu'elles se contredisent. Laquelle est dans le vrai ? Pour répondre à cette question, il faut commencer par savoir laquelle des Eglises existantes est l'Eglise de Jésus-Christ. Cela étant décidé, le reste suit naturellement. Mais, d'après le système des protestants, il faut commencer par savoir quelle est la véritable doctrine et comment les sacrements doivent être administrés, pour reconnaître d'après cela la véritable Eglise. Comment saura-t-on tout cela ! Lisez l'Ecriture, disent les protestants ! Mais tous les hommes savent-ils donc lire ? Devront-ils s'en remettre à la décision de leur pasteur ? Celui-ci est un homme et peut se tromper. Celui qui le croirait sans s'être convaincu par lui-même s'il a bien lu se fierait à l'autorité d'un homme en matière de religion, ce qui est contraire aux principes du protestantisme, et livrerait les protestants au papisme, puisqu'il y en aurait beaucoup qui ne comprendraient pas bien clairement pourquoi ils seraient obligés de croire un seul pasteur protestant de préférence à toute l'Eglise réunie. Mais passons par-dessus cette difficulté ; que trouvons-nous après cela ? Voici déjà trois siècles que l'on agit d'après ce principe, et cependant les protestants *les plus savants*, doués de toutes les connaissances nécessaires pour découvrir le véritable sens des Ecritures, n'ont pas encore pu s'assurer de la véritable doctrine. Chacun prétend avoir la véritable pour lui, bien qu'il ne soit pas possible de trouver une seule université protestante où les professeurs en théologie soient d'accord entre eux. Ce que l'un désigne comme la pure parole de Dieu est traité par un autre d'impure parole du diable. Et ce que l'un traîne avec indignation dans la boue, comme la doctrine souillée du démon, est élevé jusqu'au ciel par un autre, comme la doctrine immaculée de Dieu même. Or si tous les efforts de la perspicacité humaine n'ont pu conduire au but

dans l'espace de trois cents ans, comment hésiterait-on encore à avouer que le moyen que l'on a mis en usage n'est pas le plus convenable, et que ce n'est pas par l'Écriture que l'on peut reconnaître quelle est la véritable foi ? Il en est de même de la légitime administration des sacrements. En effet la vraie prédication de la parole de Dieu et la légitime administration des sacrements ne sont pas des signes *extérieurs* ; elles composent l'âme qui anime le corps de l'Église. Afin de prouver combien l'idée des protestants est peu propre à conduire au but, *Milner* fait la comparaison suivante : " Supposons que, dans une grande réception à la cour, un des assistants demande à un autre quel est le prince héréditaire, et qu'on lui réponde : *C'est le fils aîné du roi*. Certes rien n'est plus juste ; mais en sera-t-il plus avancé ? " C'est ainsi que font les protestants, quand ils disent : Voulez-vous savoir parmi les Églises existantes quelle est celle où vous pourrez trouver la véritable doctrine et les vrais sacrements, cherchez quelle est celle qui possède la véritable doctrine et les vrais sacrements : celle qui les a est la véritable. En attendant, comme il arrive toujours que les faux fuyants nuisent à ceux qui les empêchent, les protestants l'ont senti. Ils ont rejeté les signes indiqués dans le symbole de Nicée, et en ont imaginé de nouveaux, parce qu'ils croyaient que ce serait le seul moyen d'éviter la conclusion que l'Église de Rome était la véritable Église et la leur une fausse ; mais, hélas ! ils n'ont échappé à Charybde que pour être dévorés par Scylla. Car ou bien l'Église possédait ces signes avant Luther, ou elle ne les possédait pas. Si elle les avait, elle était la véritable, et l'établissement des protestants est une fausse Église. Si elle ne les avait pas, l'Église de Rome n'était pas l'Église de Jésus-Christ. Mais si elle ne l'était pas, où était donc l'Église de Jésus-Christ ? Il n'y en avait aucune autre, et Jésus-Christ a dit que son Église ne périra pas. Si l'Église de Rome ne possédait pas ces signes, Jésus-Christ n'a pas rempli sa promesse, et les protestants sont obligés de l'accuser de mensonge, péché dont ses plus grands ennemis n'osèrent pas l'inculper. Il faut donc avouer que l'Église protestante n'est pas la véritable, et soutenir que Jésus-Christ n'a pas dit la vérité. Il n'y a pas de milieu. Le protestantisme ou Jésus-Christ ! Les deux ensemble ne peuvent s'accorder.

Il faut encore remarquer que la pensée des protestants est en opposition directe avec la pratique de l'Église primitive, qu'ils assurent

avoir ressuscitée. Dans ce temps-là, lorsqu'on voulait savoir si une doctrine était vraie ou fausse, on s'adressait à l'une des Églises fondées par les apôtres, et sa décision servait de règle pour juger de la doctrine ; si l'on avait voulu suivre la doctrine protestante, il aurait fallu faire tout le contraire. " Ne faut-il pas, dit Irénée, quand une difficulté s'élève sur un dogme, s'adresser aux plus anciennes églises pour qu'elles prononcent ? " — " Ce que les apôtres ont prêché, dit Tertullien, ce que Jésus-Christ leur a révélé, c'est ce que l'on ne peut apprendre qu'en consultant les Églises fondées par les apôtres ; car il est incontestable que toute doctrine fondée sur la doctrine apostolique est vraie, et que toute autre doit être regardée comme erronée. " A la vérité les protestants n'ont pas manqué de citer en leur faveur les Pères de l'Église, et d'en appeler notamment à saint Jean Chrysostome et à saint Augustin. Ils ont trouvé dans le premier ce passage : " Celui qui veut savoir quelle Église est la véritable, comment l'apprendra-t-il, si ce n'est par l'Écriture ? " De saint Augustin on cite les expressions suivantes : " Si l'on demande où est l'Église, que fait-il que nous fassions ? La chercherons-nous dans nos paroles ou dans celles de son chef ? Je pense que l'on doit la chercher dans les paroles de Celui qui est la vérité, et qui doit le mieux connaître son propre corps. " Et : " C'est dans l'Écriture que nous apprenons à connaître Jésus-Christ ; c'est aussi dans l'Écriture que nous apprenons à connaître l'Église. "

Quant au passage attribué à Chrysostome, les expressions ne lui appartiennent pas, et prises dans l'ensemble du discours, le sens en est tout différent. Les paroles de saint Augustin ont aussi un autre sens quand on les lit dans leur rapport avec ce qui précède et ce qui suit. De même que saint Augustin cherche à connaître l'Église par l'Écriture, les catholiques le cherchent aussi, car ils lisent l'Écriture pour y trouver les signes auxquels ils doivent reconnaître l'Église. C'est ainsi que saint Augustin l'entendait. Mais ce n'est pas l'Église que les protestants cherchent dans l'Écriture ; c'est la doctrine. Il suffit de se rappeler les célèbres paroles de saint Augustin pour se convaincre de la distance qui le séparait des protestants : " Je ne croirais pas à l'Évangile, si l'autorité de l'Église catholique ne m'y excitait. "

(A suivre.)

POÉSIE

PRINTEMPS ÉTERNEL.

Quand je vois le printemps et les mille couleurs
Qu'il verse, à pleines mains, sur les gazons en

[fleurs

Dans cette solitude agreste,
Quand je vois souriant le Ciel si triste hier,
Je songe à cette vie, affreux et long hiver,
Que suivra le printemps céleste.

Et je me dis souvent : qu'est-ce donc que la
Pour inspirer l'effroi même au cœur le plus fort ?
La mort, n'est-ce pas une amie
Qui vient éveiller l'âme au fond de sa torpeur,
Comme le vent de mai, ce vent réparateur,
Eveille la rose endormie ?

Mais la rose, ô mon Dieu ! n'a qu'un jour pour
Dès le soir, sa beauté commence à dépérir,
Son front, en soupirant, s'affaisse ;
Et l'âme, l'âme au sein d'un Dieu tout paternel,
Jouit, dans les douceurs du printemps éternel,
De son éternelle jeunesse !

Histoire de Fantôme

Le temps est sombre. La pluie tombe fine et serrée ; une de ces pluies glaciales de décembre. Un cavalier, enveloppé dans un épais manteau, monte au pas de son cheval la rude côte qui mène au manoir de Kerpezdron.

Qu'y va-t-il faire ? ne connaît-il donc point la terrible légende qui glace de terreur les plus braves lorsqu'il aperçoivent la silhouette du vieux castel se profiler sur le ciel ? Ne sait-il donc point que depuis la mort du dernier Kerpezdron les génies infernaux hantent la demeure seigneuriale !

Arrête-toi, téméraire, ne frappe point à cette porte redoutable, Satan est là, derrière, prêt à saisir la proie que le hasard lui envoie.

Peut-être ignorait-il tout cela, ou peut-être le dédaignait-il mais quoiqu'il en soit, le cavalier venait de mettre pied à terre, et la cloche résonnait sous sa main d'une façon impérieuse.

Le gardien (un ancien intendant de la famille Kerpezdron) vint lui ouvrir :

— Je suis le frère de la comtesse de Kerpez-

dron, dit le cavalier, et je viens passer quelques jours en ce manoir : — Mets mon cheval à l'écurie et conduis-moi dans mes appartements.

— Monseigneur n'y pense pas, répondit l'intendant qui soudain se mit à trembler.

— Qu'est-à-dire, drôle, tu refuses ?

— Non Monseigneur, mais Monseigneur n'ignore pas que le château est habité par des revenants...

— Fadaises que tout cela ! Allons imbécile, donne-moi les clefs, soigne mon cheval et prépare-moi à scuper ; je visiterai moi-même le château et saurai me passer de tes visites.

La nuit était crue ; la pluie avait cessé ; mais des nuages noirs poussés par un violent vent d'ouest indiquaient que l'accalmie ne serait pas de longue durée. Les girouettes tournaient en grinçant sur les tiges rouillées. Courbée sous l'essor de la tempête, la cime dépouillée des grands arbres s'inclina en gémissant vers la terre. Le comte prit le flambeau des mains de l'intendant qui l'avait accompagné et dont il entendait les dents claquer de terreur.

— Va-t-en, lui dit-il.

Celui-ci ne se le fit pas dire deux fois et s'enfuit à toutes jambes dans la direction des écuries.

Gaston de Kerpezdron, capitaine aux gardes françaises, qui toute sa vie avait guerroyé et venait d'assister à l'héroïque et courtoise journée de Fontenoy, n'était pas homme facile à effrayer. Il traversa le vestibule et pénétra dans la salle des gardes. Le bruit de ses bottes éperonnées retentissant sur les dalles sonores, troublait seul le silence de mort qui régnait dans l'immense demeure.

Puis il gravit le grand escalier de pierre et entra dans la galerie où se trouvait rangé suivant la date de leur mort tous les Kerpezdron ses ancêtres.

Il examinait les portraits quand soudain il lui sembla qu'une de ces figures le regardait d'une étrange façon et semblait sortir hors de son cadre comme pour le punir de l'audacieux sacrilège qu'il commettait en quelque sorte. Tout autre que lui se fût enfui, mais tenant à s'assurer s'il était le jouet d'une illusion ou s'il était en présence d'une réalité, il s'approcha du tableau et reconnut qu'il était appliqué sur la porte par laquelle il venait d'entrer et qu'il avait négligé de refermer complètement. Le vent s'engouffrant dans les salles avait fait remuer lumière et tableau et avait produit cet effet d'optique. Continuant son inspection il pénétra dans la chambre à coucher dont il sonda les

boiseries avec le pommeau de son épée. Il ne reconnut rien d'anormal et probablement satisfait du résultat de ses investigations, il retourna vers le bâtiment où logeait l'intendant.

—Où loges-tu les fantômes, imbécile, probablement dans ton imagination, dit le comte.

—Ah ! que Monseigneur ne rie répondit l'intendant en se signant. Ce n'est qu'à minuit qu'on les entend.

—Les voit-on au moins ?

—Oui ! et ils sont affreux. Et le pauvre intendant frissonnait rien que d'en parler.

—Le comte haussa les épaules et le regarda d'un air de pitié. Le dîner était fini. Il se leva, prit les pistolets que le domestique avait retirés des fontes de la selle, et un flambeau à la main il reprit le chemin du château. Il se coucha tout habillé ; après avoir au préalable placé ses pistolets à portée de sa main et son épée nue à son côté, il s'endormit.

.....
Minuit vient de sonner dans le lointain.

—Soudain, des étages supérieurs un grand bruit de ferrailles, accompagné de plaintes et de cris lamentables, se fait entendre. Le capitaine réveillé en sursaut se dresse sur son séant et prête l'oreille..... Plus rien ; au dehors le vent seul souffle avec rage et s'engouffre dans les longs corridors avec des gémissements lugubres. On dirait des âmes en peine implorant leur pardon.

—Ce n'est rien, se dit-il ; comme tout à l'heure pour les portraits, j'ai pris le vent pour les plaintes d'un fantôme ; comme il n'y en a pas et n'en peut pas y avoir, je n'ai donc point à m'en préoccuper.

Au même instant le même bruit et les mêmes cris recommencent et cette fois tout près de la chambre du capitaine.—Oh ! oh ! qu'allons-nous voir ? dit-il à demi voix.—Celui qui punir les méchants qui viennent troubler les morts dans la demeure qu'ils ont choisie, lui répondit une voix sépulcrale,—et une porte dissimulée dans la tapisserie s'ouvrit silencieusement donnant passage à un spectre qui s'avança vers le comte, les bras étendus comme pour le saisir.

—Arrière ? cria ce dernier, qui que tu sois, mort ou vivant, arrière ! ou je fais feu.

Et joignant le geste à la parole il dirigea vers le spectre le canon d'un de ses pistolets. Un ricanement répondit. La lune un instant dégagée des nuages qui la voilaient éclairait de ses pâles rayons la figure hideuse et grimaçante qui semblait défier le comte, et ajoutait encore à l'horreur de la vision.

Un coup de feu retentit. Le spectre silencieux présenta la balle. Le comte visa de nouveau et tira, la balle lui fut représentée comme la première fois, Il sentait une sueur froide couler sur son front.

—Enfer et damnation ! rugit-il, si les balles ne t'atteignent point, le fer peut-être fera mieux.

Et il s'élança hors du lit, l'épée à la main.

Le fantôme disparut.—Le comte se mit à sa poursuite courant à travers les salles et les galeries. Il allait enfin l'atteindre quand au détour d'un couloir il disparut de nouveau, mais cette fois si brusquement que le comte étonné s'arrêta. Bien lui en prit. A ses pieds était une ouverture béante.

Un pas de plus il tombait. Il tâta avec la pointe de son épée et rencontra au-dessous du sol les premières marches d'un autre escalier.

Descendre fut pour lui l'affaire d'un instant et le voilà courant dans les souterrains après son fantôme. Il l'aperçut enfin à la faible lueur que la lumière laissait passer à travers les soupiraux. En deux bonds il fut près de lui, et allongeant le bras, il lui porta un furieux coup d'épée.

La résistance qu'il éprouva et le cri qu'il entendit lui prouvèrent que ce n'était point une ombre qu'il avait devant lui. Le fantôme tomba comme une masse.

—Pitié ! gémit-il, pitié, Monseigneur !

C'était l'intendant.

—Misérable coquin, dans quel but jouais-tu cette comédie infâme ?

—Sachant que madame la comtesse voulait vendre le château, j'ai songé à me l'approprier, en faisant croire qu'il était habité par des esprits me doutant bien que personne n'en voudrait.

—Et comment canaille, comment se fait-il que lorsque j'ai tiré sur toi, tu m'as présenté les balles.

—Pendant que vous visitiez la château, je les ai retirées des pistolets.

Lorsque vous les avez repris, constatant que les amorces y étaient vous n'avez eu aucun doute de la supercherie..... Ah ! je me meurs..... vous m'avez tué..... Monseigneur..... pardonnez-moi.

En disant ces mots, un flot de sang lui monta à la bouche, et il expira.

CANTIQUE DES OUVRIERS

Quand Jésus vint sur la terre,
Ce fut pour y travailler ;
Il voulut, touchant mystère,
Comme nous être ouvrier.

Espérance
De la France,
Ouvriers, soyez chrétiens !
Que votre âme
Soit de flamme
Pour l'Auteur de tous les biens.

Le travail, ô divin Maître !
Est par vous transfiguré ;
L'atelier, tel qu'il doit être,
Vaut mieux qu'un palais doré.
Espérance, etc.

Vous avez mis votre empreinte,
O Jésus, sur nos outils ;
Et vous écoutez la plainte
Du dernier des apprentis,
Espérance, etc.

Nous savons que le dimanche
Le travail doit s'arrêter ;
Et, lorsque notre âme est blanche,
Jésus vient la visiter.
Espérance, etc.

Nous prions pour la patrie,
Pour l'Église et pour son chef.
Notre cœur est à Marie,
Notre cœur est à Joseph !
Espérance, etc.

ECHOS

La fête patronale de l'Union St Joseph sera chômée le dimanche, 19 avril prochain, avec une pompe inaccoutumée.

Le concours des membres de la Société résidant en dehors de St-Hyacinthe sera de nature à rehausser l'éclat de la célébration par la nombreuse assistance.

De plus, une grande convention composée des délégués de toutes les sociétés de secours

mutuel de la Province, a été convoquée ici pour la circonstance.

La notification officielle en a été faite aux présidents de ces associations par la circulaire suivante. Nous prions ceux qui ne l'auraient pas reçue de vouloir bien se considérer comme invités particulièrement par le présent, et honorer la convention de leur présence. Comme il n'existe pas d'"Indicateur" des associations, (c'est une lacune) il faut en collectionner la liste soi-même d'après les souvenirs d'une mémoire douteuse ou des informations incertaines :

ST-HYACINTHE, LE 20 MARS 1891.

Monsieur le Président,

L'Union St-Joseph de St-Hyacinthe célébrera sa fête patronale le dimanche 19 avril prochain.

A cette occasion, nous désirons réunir à St-Hyacinthe les représentants de toutes les sociétés de secours mutuel pour discuter ensemble certaines mesures d'intérêt commun.

Les principales questions à l'ordre du jour seront : 1° La création d'un département d'épargnes, avec intérêt et garanties spéciales, par le gouvernement. 2° Les meilleurs principes d'organisation à donner aux sociétés de secours mutuel

De plus et à part le programme général, votre société pourrait charger ses délégués de soulever quelque question particulière à cette convention qui, nous l'espérons, sera de nature à répandre davantage la science des associations.

Comme nous désirons prendre certaines mesures à l'effet de rendre le moins désagréable possible pour eux, le séjour de vos délégués dans notre ville ; vous voudrez bien m'avertir d'ici au 15 avril, d'abord si vous acceptez l'invitation, puis quel sera le nombre de vos représentants.

En attendant, monsieur le Président, je demeure avec considération

Votre bien dévoué

J. A. CADOTTE,

Sec.-Trés.

Le but pratique de cette convention est de discuter en commun certaines questions d'une importance vitale, particulièrement la création, par le gouvernement d'une caisse d'épargne à garanties et intérêt spécial pour l'avantage exclusif des sociétés de secours mutuel. Cette question est une de celles qui s'imposent à chacune de nos sociétés ; et une institution de ce genre serait de

nature à faciliter un placement sûr des fonds, et surtout productif en ce que la simplicité des opérations déchargerait l'administration de formalités toujours ennuyeuses pour les officiers et souvent coûteuses au trésor.

Pour obtenir ce résultat, il faut se compter, discuter les bases du projet de manière à le rendre accessible à toutes ; il faut calculer la somme de bien que produisent les sociétés de secours mutuel, l'importance du capital qu'elles commandent et en tirer la conclusion qu'il importe de ménager à ces économies une sauvegarde à l'abri de toute éventualité.

Une foule d'autres questions pourront aussi être résolues à l'avantage commun. Il résulte toujours de ces conventions, l'établissement de rapports plus intimes et partant fructueux. Nous en reparlerons.

Les travaux de la convention se poursuivront activement, afin de procurer aux délégués l'avantage de retourner à leurs affaires dès lundi matin.

Voici quel sera le programme de la journée pour dimanche le 19 avril.

Réunion, place du marché si le temps le permet, à 8 heures A. M.

Procession, bannière en tête et fanfare du Séminaire, à 9 heures A. M.

Messe à 10 heures A. M. Le chant sera fourni par le Chœur du Séminaire.

Après la messe, courte réunion à l'Hôtel-de-Ville (salle du Centre). Rapport de l'année par le Président de notre Union St-Joseph et bienvenu aux invités. Réponse.

Dîner et temps libre jusqu'à trois heures P. M.

Réunion de la convention et des membres de toutes les sociétés de secours mutuel aux salles de l'Union St-Joseph. Discours d'ouverture par les invités. Délibérations et ajournement à 6 heures. Souper et temps libre jusqu'à 8 heures.

Reprise des travaux et ajournement au gré de l'assemblée.

Au besoin, réunions supplémentaires le lendemain, sur décision de délégués.

L'administration de notre journal s'occupe à rechercher un endroit central pour l'établissement de ses bureaux : Nous croyons pouvoir annoncer sous peu quel en sera le choix. Dans le cas où le local serait convenable, la " Société de publication " en serait un lieu de réunions pour les membres de l'Union St-Joseph en particulier et les abonnés en général. La collection de nos échanges comme celle des

quelques journaux étrangers dont nous pouvons disposer, serait mise gratuitement à la disposition des habitués : de plus, notre ambition, puisse-t-elle se réaliser ! sera de compléter, avec les bénéfices du journal, notre petite bibliothèque des professions que nous tiendrons aussi à la disposition de nos amis. Le tout dépend de l'encouragement que nous recevrons.

Merci à nos confrères l'Artisan, l'Union, le Courrier et Le Sorellois pour leur cordiale bienvenue et leurs souhaits de longue vie.

En outre des actionnaires, les messieurs suivants ont généreusement souscrit, au nom de l'Union St-Joseph, pour l'établissement de notre journal.

Hon. Juge L. Tellier	\$50.00
M. Louis Côté	50.00
M. George Côté	25.00
Hon. H. Mercier	5.00
Dr J. H. L. St-Germain	5.00
Dr H. A. Mignault	5.00

Nous regrettons d'apprendre la mort presque subite de M. Barthélemi Lussier, cultivateur, de Ste-Madeleine, à l'âge de 23 ans. Dimanche le 22 mars dernier, ce monsieur nous adressait sa requête pour être admis membre de l'Union St-Joseph. Atteint, le lendemain, d'une inflammation très violente des intestins, il expira mardi le 24, avant que d'avoir pu être reçu. Nous offrons nos condoléances à sa famille justement éplorée ; nous qui comptons beaucoup sur ses qualités comme confrère, et dont la vigueur apparente faisait présager une plus longue carrière.

Nous prions nos confrères dans l'Union St-Joseph de remarquer que plusieurs amendements à la Constitution et aux Règlements ont été adoptés depuis l'impression du livret à leur usage. De plus, l'insuffisance des dits règlements ayant nécessité un grand nombre de résolutions provisoires concernant l'administration et la procédure, l'assemblée du 11 janvier a cru devoir nommer une commission spéciale pour codifier le tout et faire rapport.

Nous publierons le règlement général avec notes explicatives, aussitôt que la rédaction en aura été approuvée régulièrement et que la proclamation en sera officielle : cette publication sera la seule accréditée et elle n'aura probablement pas d'autre édition.

Il est pour les puissants, un bonheur sans cesse à leur disposition : le bonheur qu'ils peuvent donner aux autres. Plus heureux que les heureux, celui qui peut en faire. On a toujours sa part du bonheur que l'on donne.

Dans leur félicité j'adore mon ouvrage

Et je me dis tout bas dans mon cœur satisfait :

Ce bonheur est à moi, car c'est moi qui l'ai fait.

LAMERTINE.

Si chacun faisait près de soi tout le bien qu'il peut faire, le bien serait universellement répandu dans le monde.

Il y a deux vers fort sages qui disent :

Le monde est plein de fous, et qui n'en veut pas voir

Doit rester dans sa chambre et briser son miroir.

Il faut composer avec les sots comme avec un ennemi supérieur en nombre.

Vous êtes heureux, monsieur, disait Louis XIV à un de ses gentilshommes : vous avez un fils dont on parle et une fille dont on ne parle pas.

Qui a vécu un seul jour, dit La Bruyère, a vécu un siècle : même soleil, même terre, même monde, mêmes sensations ; rien ne ressemble mieux à aujourd'hui que demain.

D'après l'état officiel de la mortalité dans les principales villes du Canada, pour le mois de février 1891, St-Hyacinthe figure comme suit :

Au dessous de 5 ans	0
De 5 ans à 15 ans	1
Audessus de 15 ans	5

Total : 6

1890 mois correspondant 23

Etant donné le chiffre de la population évaluée à 8,000 âmes, la moyenne de la mortalité pour ce mois se trouve être par 1,000 de population.

St-Hyacinthe	.75
St-Jean Iberville	.72
Sorel	1.46
Sherbrooke	1.51
Trois-Rivières	2.73
Québec	2.59
Montréal	1.77

Les actionnaires de la Société de publication, comme tous les autres souscripteurs au journal sont priés de nous faire tenir au plus tôt le montant de leurs souscriptions respectives.

Aussitôt que l'« Echo » pourra compter sur un nombre d'abonnés suffisant et fixe, nous ajouterons une feuille double ou couverture en papier couleur. Les annonces, dans ce cas, disparaîtraient du journal et seraient remplacées avantageusement par des études plus complètes sur les institutions économiques.

Les délégués des différentes associations qui seront présents à la fête de l'Union St-Joseph et à la Convention voudront bien porter leurs insignes distinctifs. Nous distribuerons aux Présidents de nos succursales, le matin même du 19 avril, l'insigne de leur charge.

Les matières que nous publierons ne s'adressent pas exclusivement aux membres de l'Union St-Joseph et des autres associations de secours mutuel, comme l'on peut s'en convaincre dès aujourd'hui.

A part les *Conseils* qui s'adressent aux ouvriers et la *Controverse* à l'usage de tous, nous publierons, comme indiqué dans notre prospectus, tout ce qui touche les intérêts religieux, économiques et sociaux. Enfin, nous commencerons, avec le prochain numéro, un service régulier de nouvelles générales, pour nos lecteurs de la campagne.

L'ABIETINE

Est le meilleur remède connu pour la
TOUX, le RHUME, la BRONCHITE, la
CONSOMPTION, la GRIPPE, etc.

Prix : 25 cts.

DÉPOT À ST-HYACINTHE

Dispensaire de St Hyacinthe

Dr J. H. L. ST-CERMAIN.

IMPRIMERIE DU Courrier de St-Hyacinthe

No. 60 RUE CASCADES

ST-HYACINTHE, QUEB.

ABONNEMENT :

Édition Semi-Quotidienne, - \$3.00 par année
" Hebdomadaire, 8 p. - \$1.00 "

On exécute à cet établissement toutes espèces d'ouvrages, en français et en anglais, sur papier de toutes couleurs, tels que

Placards, Programmes, Affiches,

CIRCULAIRES, &c. &c.

Mémemorandums, Têtes de Comptes, Lettres, Shipping Tags,
Livres, Pamphlets, Lettres funéraires, Cartes, etc.

Blancs de toutes Sortes

➤ Pour toutes commandes d'impressions, adressez-vous à L'ADMINISTRATION du journal ou à J. A. CADOTTE,

P. O. Boîte 187, St-Hyacinthe.

C. ROLLEAU

Commerçant de Grains et Charbon

Huile de charbon,

Sel, Moulee, Son, Gru, etc., etc.

AUX FROMAGERS !

Tous les articles nécessaires pour les Fromageries

—Tels que—

Coton, Présure, Couleur, Moules
grands et petits, etc., etc.

Une visite est sollicitée !

No. 5—Rue Laframboise—No. 5

Porte voisine de l'Hotel Yamaska,

ST-HYACINTHE, Queb.

WILLIE BURQUE

Méublier et bourreux

32 et 38—Rue Cascades,—Saint-Hyacinthe

[Ancienne place de J. N. Cadotte.]

Sets de chambre, Sets de salon, Sideboards,
Bureaux, Chaises, Tables, Matelas, etc.

Il se chargera de toutes réparations dans les meubles et il a aussi une boutique pour confectionner les meubles.

Ouvrage à la main garanti. Venez voir et vous serez satisfait.

LEON PALARDY

BOIS DE SCIAGE DE TOUTES DIMENSIONS

Place du Marche a Foin, Saint-Hyacinthe, Queb.

Joseph Morin

Marchand de Chaussures

(EN FACE DU MARCHÉ, ST-HYACINTHE)

M. Morin vient de recevoir un assortiment considérable de marchandises, stock de printemps.

TOUJOURS EN MAINS !

VALISES, SACS DE VOYAGE, CUIR A SEMELLE

En gros et en détail.

Spécialité de chaussures fines et élégantes.

OSCAR L'AMOUREUX

PARAPHRASE

De Construction en Pierre, Brique et Bois

SPECIALITÉ :

Ouvrages en Ciment, Fournaises,
Fours, etc.

E. LAMARCHE

HORLOGER-BIJOUTIER

116 Rue des Cascades, Bâtisso de la " Tribune."

Montres Américaines et Suisse, en or et en argent, horloges, argentées, etc. Spécialité : Lunettes en or, argent, nickel et acier. Réparations faites promptement et satisfaction garantie.

Librairie du Sacre-Coeur S. BOURGEOIS

Tapisseries! Décorations de plafonds! Bordures!

Nous venons de recevoir directement des manufactures Américaines et Canadiennes, un magnifique assortiment de tapisseries, bordures et décorations, dessins des plus riches et des plus nouveaux, prix les plus bas. Une visite est respectueusement sollicitée!

L. A. CHOQUET & FRÈRE,

Coin des rues-Cascades et Mondor, St-Hyacinthe.

GROS ET DÉTAIL.

BRODEUR FRÈRES

Plombiers, Ferblantiers, Couvresseurs,

No. 44 Rue Cascades, Saint-Hyacinthe, P. Q.

APPAREILS DE CHAUFFAGE

À L'EAU CHAUDE, À LA VAPEUR ET AIR CHAUD.

—Spécialité—

Couvertures en Fer blanc, en Tôle, et en Ardoises.

** ** *

Ferblanteries de toutes sortes

FAITES À DEMANDE.

Prix modérés. Ouvrage garanti.

* * * *

Déménageront prochainement rue Saint-Antoine, No. 31, en face du marché.

Docteur Eug. St-Jacques

MÉDECIN DE L'UNION SAINT-JOSEPH

Pharmacie Centrale

No 13, RUE ST-DENIS

ST-HYACINTHE, P. Q.

Magasin General

Rue St Antoine, Place du marché.

ST-HYACINTHE.

Epiceries, Provisions, Vins et Liqueurs.

Ferronneries et Peintures.

FAIENCES, VERRERIES, CHAUSSURES.

Marchandises de nouveautés.

PÔELES DE TOUTES SORTES, FOURNAISES, ETC.

Courroies en cuir pour Engins.

JOSEPH HEBERT & CIE

FERBLANTIER, PLOMBIER ET COUVREUR

154 Rue Cascades, en face de la Station de Police

—Spécialité—

Couvertures en Fer-Blanc, Tôle Galvanisée, &c., &c.

Aussi : Corniches en tôle galvanisée.

Toutes espèces d'ouvrages exécutées avec soin, à des prix très modérés. Ouvrage garanti. Agrès de fromagerie, chaudières à vapeur, bassin pour sucreries, etc.

Les marchands de la campagne trouveront toujours chez nous toutes espèces de ferblanteries au même prix qu'à Montréal.

JOS. DALBEC

SELLIER

Rue Cascades, St-Hyacinthe.

Spécialité : Harnais fins, attelages simples et doubles. Réparations sous le plus court délai. Ouvrage garanti et à des prix défiant toute compétition.

“ L'ÉCHO ”

Organe de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Imprimé, pour le compte de ses propriétaires, par Beucher, de LaBruère, imprimeur-éditeur, en la cité de St-Hyacinthe, No 60 rue Cascades.